

# Huiles essentielles : des

Entre 2010 et 2016, la croissance très importante du marché des huiles essentielles (HE) s'est accompagnée d'une hausse des effets indésirables recensés par les Centres Anti-poisons : 95 % d'entre eux étaient dus à des mésusages. Principale raison : l'existence de cinq réglementations applicables aux HE\*. Une source de confusion pour le consommateur, avec des règles d'étiquetage très différentes pour des usages proches. Ces observations ont déclenché une réflexion collective sur le devenir de l'aromathérapie.

## ► Le besoin d'une réglementation spécifique

L'aromathérapie, telle que la pratiquent les consommateurs, a évolué et les usages ne sont que partiellement encadrés par ces réglementations. Les autorités ayant les mêmes

difficultés que les industriels à cerner ce périmètre. Ainsi, le mot « aromathérapie » est présent dans de nombreux documents officiels, notamment ceux des agences sanitaires, mais il ne bénéficie toujours pas d'une définition réglementaire. Par le passé, des réglementations intermédiaires, comme celle sur les compléments alimentaires, se sont mises en place

pour encadrer les allégations santé et mieux positionner ces produits entre l'aliment et le médicament. Une réglementation spécifique pour l'aromathérapie est donc non seulement possible mais aussi souhaitable.

## ► Sécuriser le consommateur, mais aussi les pratiques industrielles sur le plan juridique

Ce contexte génère des tensions entre les autorités chargées d'appliquer les réglementations et les acteurs, principalement les producteurs d'HE et les industriels metteurs sur le marché. Pour compliquer encore la situation, la jurisprudence européenne sur les conflits d'ordre judiciaire, est variable selon les pays, plongeant les industriels dans une forme d'insécurité juridique. La réglementation des HE impacte fortement la filière agricole des plantes aromatiques, puisqu'elle

# Essential oils: some collective

*Between 2010 and 2016, sustained growth in the market of essential oils (EOs) was accompanied by an increase in the adverse effects identified by Poison Centres: 95% of them were due to misuse. The main reason: the existence of five different regulations for EOs\*. A source of confusion for consumers, with very different labelling rules for similar uses. These observations triggered a collective reflection on the future of aromatherapy.*

## ► The need for a specific regulation

The way consumers use aromatherapy has evolved and these uses are only partially framed by these regulations. Authorities having the same difficulties as manufacturers to address the

problem. Hence, while the word "aromatherapy" is present in many official documents, especially in those of health agencies, it still does not benefit from a regulatory definition. In the past, intermediate regulations, such as those on food supplements, were implemented to regulate health claims and better

position these products between foodstuff and drugs. A specific regulation for aromatherapy is therefore not only possible but also desirable.

## ► Securing consumer habits, but also legal industrial practices

This context is a source of tensions between enforcement authorities and stakeholders, mainly EO producers and marketers. To further complicate the situation, the European judicial case law varies according to countries, putting industrialists into a form of legal uncertainty. The regulation on EOs strongly impacts the agricultural sector for aromatic plants, since it limits the possibility to market these products directly, thus depriving

# réponses collectives à fournir

limite la possibilité de commercialiser directement les produits, privant ainsi les agriculteurs d'un revenu complémentaire à leurs activités. Le « multiusage » auquel tiennent tant des consommateurs que des agriculteurs est aujourd'hui une question centrale encore sans réponse.

## ► Les HE : une contribution aux nouveaux enjeux de santé publique

L'OMS a lancé une alerte mondiale début 2018 sur la résistance de certains germes aux antibiotiques existants. Cette menace, selon l'organisation, est l'une des plus graves pesant sur la santé mondiale et la sécurité alimentaire. En parallèle, des travaux scientifiques de haut niveau ont souligné l'efficacité d'HE en complément de l'antibiothérapie sur ces germes multi-résistants. De nouvelles utilisations contrôlées des HE se développent ponctuellement en milieu hospitalier

et la Haute Autorité de Santé classe l'aromathérapie comme un des traitements non médicamenteux (TNM), un statut particulier mais sans cadre réglementaire aujourd'hui.

## ► Le besoin de preuves scientifiques modernes... et « symétriques »

La recherche sur les HE connaît un essor considérable. Certaines publications font état de risques divers, comme par exemple un caractère perturbateur endocrinien (PE), quand d'autres, pour la même huile, présentent des résultats cliniques inverses de protection contre ces mêmes risques.

Le regard sera différent que l'on soit autorité sanitaire, consommateur averti ou industriel. Le risque est que chaque partie nourrisse sa « position » par une sélection orientée de travaux, et crée une forme d'asymétrie dans le partage de l'information. C'est

ainsi que les HE de lavande et de tea tree ont été à tort qualifiées de « PE », une position qui ne résiste pas à l'analyse sérieuse des publications les mettant en cause. De même, le caractère allergisant de certaines HE est signalé en augmentation par les allergologues, sans que ces observations ne soient mises en regard de la hausse des volumes de produits mis sur le marché ni de la qualité des HE incriminées. Il est désormais reconnu que le limonène, par exemple, est peu allergisant sous forme native et plus fortement lorsqu'il est oxydé. La mise en commun et le partage symétrique entre les acteurs d'une information validée deviennent essentiels. ■

*\*médicaments, cosmétiques, dispositifs médicaux, biocides, produits courants.*



**Jean-Marc GIROUX**  
COSMED  
Président, Docteur en Pharmacie, Expert Toxicologue-Pharmacologue  
President, Doctor of Pharmacy, Toxicologist-Pharmacologist Expert

# answers to deliver

farmers from an additional income. "Multiuse", which is valued by both consumers and farmers is a central issue that remains unanswered today.

## ► EOs: a contribution to new public health challenges

The WHO launched a global alert early 2018 on the resistance of certain germs to existing antibiotics. This, according to the organization, is one of the most serious threats to global health and food safety. In parallel, high-level scientific work has highlighted the effectiveness of EOs alongside an antibiotic treatment on these multi-resistant germs. New controlled uses of EOs occasionally appear in hospitals,

and the French Health Authority classifies aromatherapy in the non-drug treatments category (traitements non médicamenteux or, TNM), a special status but with currently no regulatory framework.

## ► The need for modern... and "symmetrical" scientific evidence

Research on EOs is booming. Some publications mention various risks, such as endocrine disruption (ED), while others, for the same oil, show opposite clinical protective results against these same risks. The outlook will be different whether you are a health authority, an informed consumer or an industrialist. The risk is that each party substantiate its "position" with an oriented selection of works, thus

creating a form of asymmetry in the sharing of information. This is how, for example, lavender and tea tree EOs were wrongly described as "EDs", a position that does not withstand the serious analysis of publications calling them into question. Similarly, an increase on the allergenicity of some EOs was reported by allergists, but without correlating these observations with the increase in volumes of products placed on the market, nor with the quality of the concerned EOs. For example, it is now recognized that the allergenicity of limonene is weak in its native form and much stronger when oxidized. The pooling and symmetrical sharing of a validated information between stakeholders has become essential. ■

*\* drugs, cosmetics, medical devices, biocides, commodity products.*

Les réponses scientifiques à l'ensemble de ces questions seront apportées les 4 et 5 juillet lors du congrès Aromadays organisé par Cosmed à Avignon. [www.aromadays.com](http://www.aromadays.com)

The scientific answers to all these questions will be provided on July 4<sup>th</sup> and 5<sup>th</sup> at the Aromadays congress organized by Cosmed in Avignon. [www.aromadays.com](http://www.aromadays.com)